assuré le concours d'une cantatrice, Mlle Diane de Wyn, prix de Bruxelles et de Gand.

Mlle de Wyn possède un bel organe de contralto. La voix est posée et pure. Il est regrettable que cette artiste ne joigne pas à ces qualités une bonne diction et un juste sentiment des nuances. Mlle Diane de Wyn a chanté l'air de «Samson et Dalila» (Saint-Saëns), ainsi que «Lied» (Joseph Mertens), et «Noel d'enfant (E. Dell'Acqua).

Notons en particulier un autre morceau «Rose d'Avril» (Campana) empreint de rêverie touchante.

Une chanteuse de l'Opéra Comique, Mlle Alice Cléry, phrase gentiment. Nous la préférons dans les petits morceaux genre bluette que dans les airs d'opéra. La voix, sans étendue, est mieux appropriée au style badin et pimpant des chansons Louis XV: «Le [illegible] de Trianon» (Sudetti); «C'est mon ami» (reine Marie-Antoinette); «Verderonnette» (Wekerlin).

Mlle Alice Cléry a détaillé ces morceaux avec goût ainsi qu'une romance de Marinier «Au Clair de Lune». Elle a de plus interprété l'Arioso du «Prophète» (Meyerbeer), cette page d'une inspiration élevée et épique et dont la musique est si colorée et si puissante.

M. Béchade, ténor de l'Opéra Comique, a révélé certaines qualités de diction et de phrasé. La voix est d'un simple agréable, mais manque d'ampleur. Un morceau de «Lakmé», air: «Fantaisie», du musicien élégant et spirituel Léo Delibes, et deux chansons de Baratte, «Marjolaine» et «Chanson d'amour», ont été dits finement.

M. Béchade, accompagné de Mlle Cléry, ont interprété trois duos: «Le Dante» de Benjamin Godard), musique tout impressionniste; «Xavière», chanson de la grive (Théod. Dubois) et «Silence» (Campana). Ces deux derniers duos sont de véritables perles musicales.

La note gaie a été donnée par M. Teste, du Palais-Royal. Les monologues qu'il a débités n'avaient sans doute pas le mérite de l'humorisme; ils n'en étaient pas moins émaillés de boutades qui ont provoqué l'hilarité générale.

Nous ne saurions oublier les deux accompagnateurs: MM. Paul et Georges Mager, qui ont rempli avec un indéniable talent la charge qui leur a été dévolue.

E. P.-R.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du lundi 26 novembre 1900

Présidence de M. Sée, vice-président.

L'AFFAIRE DE FRAUDE DU RISQUONS-TOUT — Désiré Wille, le domestique de M. Phalempin, cultivateur à Neuville-en-Ferrain, a comparu à l'audience de lundi. L'affaire a d'ailleurs été de courte durée. M. Calas, au nom de l'administration des douanes a requis les peines de la contrebande par voiture.

L'affaire étant fort simple, le procès-verbal étant des plus explicites, et faisant foi jusqu'à inscription de faux.

Dans la nuit du samedi 17, au dimanche 18 novembre, les préposés des douanes rencontraient vers une heure et demie le chariot allant en Belgique; comme ils étaient prévenus que Wille devait revenir avec un chargement de fraude, ils surveillèrent. Vers 4 heures trois quarts du matin, le chariot fut rencontré par eux, carrière Delhart, territoire de Neuville. Il contenait un chargement de 2.500 kilos de betteraves, sous lesquelles étaient dissimulées 6 balles de café, 360 kilos, d'une valeur de 1.080 francs.

Wille se borne à déclarer qu'il ignorait la présence des marchandises de contrebande.

Désiré Wille est condamné à six mois de prison avec sursis et 2.160 francs d'amende. En outre, le Tribunal prononce la confiscation du café fraudé, des betteraves, qui servaient à masquer la fraude du camion et des deux chevaux, moyens de transport.

AFFAIRES DIVERSES. — Auguste Tassart, porte-faix, mendicité, 6 jours de prison. — Pierre Labens, 43 ans, journalier à Roubaix, vagabondage, un mois.

BELGIQUE

COURTRAI

L'ASSASSINAT DE LA RUE DE STACEGHEM

Les aveux de Verstraete

Nos lecteurs ont appris dès samedi soir que le prévenu Verstraete était entré dans la voie des aveux. Voici des détails à ce sujet.

Depuis son arrestation, Verstraete avait nié invariablement tous les faits mis à sa charge; confronté avec les témoins les plus affirmatifs, il avait persévéré dans ses protestations d'innocence. Vendredi matin il fut mis brusquement en présence de l'aubergiste chez qui il avait pris logement à Lens. Ce fut comme un coup de foudre. Il a pu voir alors que son système de défense était inutile puisqu'on tenait ses traces d'une façon continue. — Je ne répondrai plus rien aujourd'hui, dit-il au juge, mais demain je vous dirai tout.

Samedi matin, en effet, il déclara que tout ce que les témoins avaient dit était l'exacte vérité, qu'il avait cependant à ajouter que Clémence Cottenie savait que l'argent qu'il avait apporté de chez son oncle était le produit d'un crime.

Nous devons ajouter, pour être complètement exact, que l'argent trouvé dans les effets expédiés d'Ostende et appartenant aux deux coupables, ne le fut pas dans la ceinture de Verstraete, mais dans la jupe de Cottenie et dans la doublure d'une de ses bottines.

Après la phase des aveux, l'instruction si rapidement menée, a été close, et aujourd'hui lundi, M. Iwens, juge d'instruction délégué, a pu faire rapport en chambre du conseil. Le mandat d'arrêt contre Verstraete a été confirmé. Les pièces seront transmises à Gand à la Chambre des mises en accusation qui dira après examen si Verstraete et Cottenie doivent passer en Cour d'assises.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de la procédure nouvelle qui va être suivie, de même que des débats qui auront lieu vraisemblablement à la première séance de la Cour d'assises de Bruges en l'an 1901.

Réunion du Conseil communal. — Le Conseil s'est réuni hier lundi, 26 novembre, sous la présidence de M. Reynaert, bourgmestre, et en présence de MM. Tach, Vandale, Ghyoot, échevins; Landas, De Bien, Vandermensbrugge, Kerkhof, Vannieste, Delbaere, Robyn, Burggraeve, Driesschaert, Decannière, Gillon, Doutreligne, Willemyns, conseillers.

M. Brinck, secrétaire communal, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, lequel est approuvé.

CONCESSION DE TERRAIN AU CIMETIERE. — Le Conseil accorde, à Mme Raessaet, supérieure du pensionnat Saint-Nicolas, une concession perpétuelle de trois mètres carrés, destinée à la sépulture de M. l'abbé Prévost. Elle paiera 180 francs à la Ville et 60 francs au bureau de bienfaisance. Une même concession est accordée à Mme Vve Moulard, de Bruges, destinée à la sépulture de sa fille, Laurence Moulard, décédée à Courtrai le 16 juillet.

ROLE DE LA TAXE COMMUNALE SUR LES CHIENS POUR 1900. — La somme totale se monte à 1.149 francs, divisés comme suit: 24 chiens de chasse à trois francs et 718 chiens de toutes espèces, payant 1 f. 50.

GARDE CIVIQUE. — CREDITS COMPLEMENTAIRES POUR LES ANNEES 1899 ET 1900. — M. Tack. — Afin de pouvoir liquider définitivement ces deux comptes il faut un crédit supplémentaire de 875 francs. Ces manquants proviennent de ce que les budgets n'étaient que provisoires, parce qu'on ne savait pas encore les prescriptions de la nouvelle loi.

En outre, le Conseil de la garde civique demande un crédit de 225 francs pour médicaments à mettre dans les sacs d'ambulance et les sacoches. Enfin, un crédit de 500 francs pour achat des installations nécessaires à l'établissement d'un tir réduit.

A l'heure actuelle, les gardes sont obligés de se rendre à Roulers pour le tir, ce qui est très onéreux. C'est pourquoi, on demande un tir réduit à Courtrai; au lieu de 500 mètres de distance, ce tir n'en aurait que 150.

M. Vandermensbrugge votera contre le budget. Le nombre des gardes est beaucoup diminué, et par contre le budget augmente d'année en année. Il trouve la dépense pour les médicaments exagérée, même inutile. La garde civique est composée de jeunes gens valides; ils doivent être de bonne santé pour être admis.

Le budget est approuvé. Seul, M. Vandermensbugge vote contre.

POMPIERS COMMUNAUX. — COMPTE 1899. — BUDGET 1901. — M. Tack fait rapport sur le compte et le budget. Le compte de 1899 donne le résultat suivant: Recettes, 3.520 francs; Dépenses, 3.351 francs; Excédent, 169 francs. Quant au budget pour 1901 il s'élève à 4.290 francs.

BASSINS DE NATATION. — FRAIS D'ALIMENTATION EN 1898 ET 1899. — M. Tack expose que contrairement aux expériences de l'administration communale, le gouvernement allait fournir gratuitement les eaux, celui-ci vient de réclamer la liquidation des soldes s'élevant pour 1898 à 291 francs 60 et pour 1899 à 220 francs 73.

Plusieurs demandent s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir cette eau gratuitement.

M. le bourgmestre fait remarquer que M. Tack et lui avaient insisté par écrits, et par conversations auprès de M. le Ministre Debruyn, sans parvenir à un résultat favorable.

Le Conseil vote les crédits demandés.

MONT DE PIETE. — COMPTE 1899. — BUDGET 1901. — Le compte de 1899 est clos avec un excédent de 285 francs 60. Le budget est fait dans les mêmes conditions que celui de l'année précédente, et est clos avec un excédent de 224 francs. Compte et budget sont approuvés.

ECOLE MOYENNE DE L'ETAT. — BUDGET 1901. — Ce budget est clos par un total de 14.630 francs.

M. Vandermensbrugge. — Combien d'élèves y a-t-il dans l'école moyenne?

M. le bourgmestre. — Il y a 52 élèves inscrits.

M. Vandermensbrugge. — 52 élèves et la Ville intervient pour 6.000 francs, ça revient à environ 120 francs par élève, sans compter le local que la Ville donne gratuitement. C'est vraiment cher.

Le budget est approuvé.

INSTRUCTION PRIMAIRE GRATUITE. — LISTES 1900-1901. — La liste des élèves qui jouissent de l'enseignement gratuit comprend 1.598 élèves dont 1.029 garcons et 569 filles.

HOSPICES CIVILS. — BUDGET 1901. — M. Tack fait rapport sur ce budet qui est régulièrement dressé. Il ne contient aucun subside de la Ville et est clos avec un excédent de 13.147 francs 63. Approuvé.

M. De Bien propose de demander à la commission des Hospices la restauration du local du Mont-de-Piété. Ce bâtiment, qui est la propriété des Hospices date de 1600 et est très remarquable.

Le collège échevinal donnera suite à la demande de M. De Bien.

CONSTRUCTIONS DE MAISONS OUVRIERES. — Sur avis favorable de la commission d'hygiène, le Conseil accorde à M. Gust. Coppens, l'autorisation de bâtir trois maisons dans la rue de Saint-Genois et à M. Ch. Degraeve celle de bâtir cinq maisons dans la rue du Canon.

ECOLE DE MUSIQUE. — DEMISSION D'UN PROFESSEUR. — Sur sa demande, pour cause de santé, démission honorable de ses fonctions de professeur à l'école de musique est accordée à M. Stuppy.

La séance est levée à 7 heures 15.

AU CONGO BELGE. — FIN DE LA REVOLTE DES BATETELAS. — L'Etat du Congo est enfin délivré du cauchemar de la révolte des Batétélas, dit le «Mouvement Géographique». Il résulte, en effet, d'une communication datée de Kabambare, 12 octobre, que les deux groupes de révoltés qui, dans ces derniers temps, étaient cantonnés, le premier à Kashingo, au nord de la rivière Luama, le second dans l'Uvira, extrémité septentrionale du Tanganika, ce dernier sous les ordres du chef Ngosi, ont fait tous deux un exode vers l'est, ont franchi le Rushigi et se sont soumis aux autorités allemandes, auxquelles ils ont remis leurs fusils.

BRUXELLES

UN CONGRES PROGRESSISTE. — LA QUESTION DU REFERENDUM. — Dimanche s'est réuni à Bruxelles un congrès progressiste qui a décidé de consulter le pays par la voie du «refereudum» sur la question du suffrage universel.

Au cours de la séance, un orateur a proposé un ordre du jour rendant hommage au passé libéral et généreux de l'Angleterre, mais flétrissant sa conduite actuelle au Transvaal et insistant pour qu'un arbitrage ait lieu en faisant appel à une intervention des puissances.

Le président du congrès a fait remarquer qu'une adresse de sympathie au président Kruger serait préférable, et le congrès a acclamé cette proposition.

ALSEMBERG

GRAVE ATTEINTE A LA LIBERTE DU TRAVAIL. — Une rixe grave s'est produite lundi matin entre deux groupes d'ouvriers flamands et wallons, occupés à la construction de la chaussée de Tournepe. Les combattants luttèrent longtemps à coups de pioche et de bêche; plusieurs d'entre eux furent grièvement blessés. La gendarmerie dut charger les assaillants à la baionnette. Huit arrestations ont été opérées. Le Parquet de Bruxelles a été prévenu d'urgence.

CHARLEROI

TERRIBLE ACCIDENT. — UN TUE. — PLUSIEURS BLESSES. — Un terrible accident est arrivé lundi matin, à huit heures et demie, au dépôt de la Société nationale des chemins de fer vicinaux de Charleroi. Plusieurs ouvriers étaient occupés à placer une lourde planche tout en haut d'une échelle. Soudain celle-ci bascula et s'abattit sur le sol, entraînant les ouvriers avec elle. L'un d'eux, nommé Henrottin, fut écrasé et tué sur le coup; les autres s'en tirèrent avec des contusions plus ou moins graves.

BOUILLON

UN COMPLOT ANARCHISTE. — Un complot anarchiste, organisé par quelques soldats de l'école régimentaire du 12e de ligne, établi à Bouillon, vient d'être découvert. Les accusés sont actuellement sous les verrous. Une instruction de cette affaire, qui passionne vivement l'opinionp ublique à Bouillon, se poursuit activement.

D'après des rumeurs, on aurait découvert la liste des victimes qui devaient tomber sous les coups des conjurés, ainsi que le réglement arrêté entre eux.

Un sergent devait être empoisonné, un sous-lieutenant tué à coups de révolver. Le même sort était réservé à d'autres personnes très en vue dans la localité.

Des personnages civils seraient impliqués dans cette affaire. Le public demande qu'une enquête soit ouverte sans retard par l'autorité judiciaire conjointement avec l'autorité militaire.

MENIN

UNE ARRESTATION IMPORTANTE. — La gendarmerie vient de procéder à l'arrestation d'un nommé Lucien Dewachter, âgé de 26 ans, né et domicilié à Moorslede, contre lequel un mandat d'amener avait été décerné par le parquet d'Ypres. Dewachter est inculpé de complicité dans plusieurs vols perpétrés à Ledeghem, Moorslede et dans les environs.

UNE RIXE GRAVE. — Il sera dit que chaque dimanche verra se produire une scène grave de violences. Celle que nous relatons s'est produite vers 10 heures et demie, rue de Bruges, en face de l'estaminet du «Tuba» dont le tenancier est M. Charles Vanverbeke. Un ouvrier, M. Edmond Maes, était attablé dans la salle d'estaminet, en compagnie de plusieurs de ses amis, lorsqu'arrivèrent un bande de cinq jeunes gens, qui, tout aussitôt, cherchèrent noise aux consommateurs. Une dispute éclata qui menaçait bientôt de se changer en bataille. Mais M. Maes, prévoyant l'issue de la discussion chercha à s'interposer, mal lui en prit, car les énergumènes tournèrent aussitôt contre lui leur fureur. Deux des jeunes gens empoignèrent M. Maes et l'expulsèrent de l'estaminet, sur la rue et le rouèrent de coups, les trois autres vauriens, demeurés dans l'estaminet, vinrent bientôt à la rescousse et pendant un quart d'heure, sans que personne ne songeât à intervenir, le malheureux fut littéralement accablé de coups de pieds et de coups de poings. Pourtant les agresseurs se fatiguèrent bientôt et laissèrent leur victime sur le sol, sans connaissance. Les voisins intervinrent enfin et transportèrent M. Maes à l'estaminet où M. le docteur Vanacker vint lui prodiguer des soins; le médecin constata une double fracture à la jambe gauche à la naissance du pied. La police qui a été informée de ces faits a ouvert une enquête.

ROULERS

LE DANGER DES ARMES A FEU. — UN GAMIN TUE D'UN COUP DE REVOLVER. — Le veilleur de nuit d'une usine de Roulers s'était fait apporter à dîner par son fils, un gamin d'une dizaine d'années. Pendant que le père prenait son repas, le gamin fouillait dans les armoires. S'étant emparé d'un révolver chargé, il se mit à le retourner en tous sens. Tout à coup une détonation retentit, et le veilleur, se retournant, vit son fils qui s'affaissait sur le plancher, le ventre troué d'une balle. Le pauvre enfant avait été tué net.

CUESMES

TERRIBLE ACCIDENT DE MINE. — UN OUVRIER TUE. — UN AUTRE GRAVEMENT BLESSE. — Dimanche matin, vers deux heures, au puits n. 19 des Charbonnages du Levant-du-Flénu, à Cuesmes, quatre bouveleurs étaient occupés à préparer un accrochage lorsqu'un éboulement considérable s'est produit. L'un des quatre ouvriers habitant Frameries a été enseveli sous une masse de pierres et de charbon pesant plus de 60.000 kilos; un autre, le frère du précédent a été gravement blessé. On travaille actuellement au dégagement de l'ouvrier enseveli. De nouveaux éboulements sont à craindre.

COURTRAI, 26 novembre. — Grains: Froment blanc, par 100 kil., 16,50; froment roux, 15,00; seigle, 12,00; avoine, 16,50; féveroles, 18.00. — Denrées alimentaires: Pommes de terre jaunes, par 100 kil., 5.50 à 6.00; pommes de terre rouges, 5,50; beurre, par demi-kilo, 1,20 à 1.24; œufs, par 25, 3,40 à 4,10. — Betail: On a exposé en vente, 171 vaches, 135 génisses, 55 taureaux et 17 bœufs. — Huiles, graines et tourteaux: Huile de colza, les 100 ki., 69,75; huile de lin, 71,50; graine de colza, indigène et étrangère, 32,50 à 34,00; graine de lin, id., 33,50 à 36,50; tourteaux de colza, 14,00; tourteaux de lin, 21,00 à 22,00; nitrate de soude, disponible, Anvers, 20,50; sulfate d'ammoniaque, id., 28,50; chicorées, 14,00; cossettes, 14,50.

Ste-CÉCILE, Ste-CATHERINE, St-NICOLAS

Enorme choix

D'ARTICLES POUR CADEAUX

Horlogerie en tous genres, Bijouterie, Orfèvrerie, Lunettes et Pince-Nez en or, argent et autres. **Grand choix de Jumelles de Théâtre.** Baromètres, Thermomètres, Boîtes à Compas, Stéréoscopes, Vues, etc. Compte fil, Loupes, etc., etc. **Coffrets à musique.** Maroquinerie de choix. Grande variété de **Pipes** et **Fume-Cigares** en écume et **ambre véritables.** Services pour fumeurs. — Cannes riches et ordinaires. Parapluies. Accordéons, etc., etc.

« A L'OPTOMÈTRE »

Maison FRIBOURG, 18 bis, Grande-Rue, 18 bis, (près la Grande-Place), **Roubaix**

LA CONSTIPATION ET L'INFLAMMATION

SONT VAINCUES PAR

LES GRAINES DE SANTÉ VÉGÉTALES

(marque déposée)

graine naturelle de Psyllium, épurée par un procédé spécial de la maison

préparées par **Jules BARBRY**, botaniste-herboriste

11, Rue du Bois, 11, ROUBAIX

Les **Graines de Santé** végétales dont la popularité est justifiée par leur efficacité incontestable, ne sont pas un médicament, elles peuvent être prises sans crainte à tout âge en tous temps et en toutes circonstances, elles suppriment rapidement **la constipation, les coliques, l'inflammation de l'estomac et des intestins, l'échauffement et les digestions laborieuses.**

Prix de la boîte: **1 fr. 25**; 6 boîtes: **7 fr.**

Inutile de demander les **Graines de Santé** dans d'autres maisons. M. Barbry n'a pas de dépositaires.

MARCHES A TERME

ROUBAIX-TOURCOING. 26 novembre.—Laines peignées, type courant. — Tendance soutenue.

130,000 sur décemb à 0.00 | 110,000 sur février à 0.00

Total de la journée: 240,000 kilos, dont 220,000 report.

ANVERS--Tendance ferme.—Total: 260,000 k.

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRECED.	Roubaix-Tourcoing JOUR	ANVERS PRECED.	ANVERS JOUR	COTONS LE HAVRE OCT.	COTONS LE HAVRE CLOT.
NOVEMBRE 1900	3.82 1/2	..../....	3.70 .../...	3.82 1/2	66 12	65 00
DÉCEMBRE	3.82 1/2	3.90 .../...	3.72 1/2	3.82 1/2	65 25	64 37
JANVIER	3.85 .../...	3.92 .../...	3.75 .../...	3.87 1/2	64 75	63 87
FÉVRIER	3.87 1/2	3.95 .../...	3.77 1/2	3.90 .../...	64 25	63 37
MARS	3.90 .../...	3.97 .../...	3.80 .../...	3.90 .../...	64 00	63 00
AVRIL	3.90 .../...	3.92 .../...	3.82 1/2	3.90 .../...	63 50	62 62
MAI	3.92 1/2	3.97 .../...	3.82 1/2	3.92 1/2	63 62	62 62
JUIN	3.92 1/2	3.97 .../...	3.82 1/2	3.95 .../...	63 00	62 62
JUILLET	3.92 1/2	3.97 .../...	3.82 1/2	3.95 .../...	63 50	62 62
AOUT	..../...	3.97 .../...	3.85 .../...	3.95 .../...	63 37	62 50
SEPTEMBRE	..../...	..../...	3.85 .../...	3.95 .../...	62 25	61 37
OCTOBRE	..../...	..../...	3.85 .../...	3.95 .../...	60 12	59 25

Le Havre, 26 novembre. — *(Télégramme de M. G. Degoy.)* — Cote inchangée. Marché calme et soutenu. Ventes 850 b.

Novembre-décembre 114,50, janvier 115,00, février 121,50, mars 121,50, avril 122,00, mai 122,00; juin 123.00, juillet 123,50, août-septembre-octobre 124,00.

BULLETINS FINANCIERS

BRUXELLES, 26 novembre 1900.

Terme. — Le terme est sans tendance définie. Brésil 61.75, Extérieure 69 1/4, Saragosse 269.25 et Rio-Tinto 1455.

Comptant. — Le comptant reste faible. Rente 95 première série, et 95.25 pour la deuxième et la troisième. Les Banques sont peu recherchées: Africaine 95 en capital et 47.50 en dividende; Outre-Mer 512.50 et 196.75, et Capitai nationale financière 224.50. Les chemins de fer perdent du terrain et les tramways sont peu travaillés. Kazan 171.50, Internationale de tramways 251.50. Les sidérurgiques continuent à faiblir: la Croyère 172.50, Cockerill 2160, et Toula 115.50. Les charbonnages maintiennent plus ou moins leurs positions: Bonne fin 870, Gouffre 1250. L'allure des zincs semble moins bonne; il en est de même des glaces. Les valeurs d'éclairage sont diversement traitées: ordinaire Electricité d'Anvers 95. Flexion nouvelle des coloniales: Katanga ordinaire 1109, Pétroles de Prahova toujours recherchés à 107.75 et quelques bons cours en Métallurgique Romaine à 351.25.

C. VAN DE KERKHOVE, Directeur de la Belgique Financière

Rue Marie-Thérèse, 106-108, Brux. (Tél. 3017 et 4524.)

Réponse par lettre à toute demande de renseignements accompagnée d'un timbre de 25 centimes.

Comptoir Financier Fr. De Cooman

ROUBAIX 14, rue St-Georges	AGENCES	TOURCOING 8, Boulev. Gambetta
ABBEVILLE	LE CATEAU	MONTDIDIER
AMIENS	CHARLLEVILE	NANCY
ANGERS	CHATEAUROUX	NANTES
ANGOULEME	COMINES	PARIS
ANVERS	DOUAI	PERONNE
ARMENTIERES	DUNKERQUE	PERUWELZ
ARRAS	ELBŒUF	REIMS
BAILLEUL	EPINAL	REMIREMONT
BEAUVAIS	FECAMP	RENNES
BORDEAUX	FOURMIES	ROUEN
BOULOGNE	GAND	SAINT-QUENTIN
BRUXELLES	LE HAVRE	SEDAN
CAEN	LEUZE	TOURNAI
CALAIS	LILLE	VALENCIENNES
CAMBRAI	LYON	
CAUDRY	MAUBEUGE	

Paiement sans aucun frais de coupons français, belges et étrangers. Renseignements gratuits.

ORDRES DE BOURSE

Les opérations se traitent, titres contre argent, argent contre titres. Courtage un franc par mille, sans aucuns frais supplémentaires pour toutes les opérations effectuées aux bourses belges.

La Maison ne se charge d'aucune opération à terme.

Pilules Suisses. Rhumatisme, goutte, névralgies, migraines, maux de tête. 1 fr. 50. 77416d

COMBAT DE COQS

ROUBAIX. — Aujourd'hui, mardi 27 novembre, au «Maréchal de Coyghem», Grande-Rue, 111, partie morte 2,3 pour 50 francs, paire de plaisir à 10 francs, contre le «Grand Parc». Mise au parc à six heures précises. Des sujets remarquables joueront dans cette partie. 75334d

TOURCOING. — Jeudi 29, au Gallodrome, il se jouera un magnifique 3 de 5 contre MM. Sonneville frères, de la Madeleine. Cette partie est de cent francs; elle promet d'être intéressante. La Société du Gallodrome a retenu des sujets choisis pour ce match et tout fait espérer que les parieurs seront aussi heureux que dans la partie gagnée jeudi dernier, contre le «Maréchal», à Roubaix. Mise au parc à cinq heures et demie précises.

Dimanche, «Au Beau Bouquet», a eu lieu un de 2 de contre la société du Gallodrome. Cette dernière a gagné les deuxième et troisième paires. 76143d

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

POUR LES ENFANTS...

C'est pour les enfants que j'écris; c'est aux mères que je m'adresse, non que l'intérêt de cette chronique soit uniquement personnel à l'enfance: tous les estomacs débilités, les tempéraments rachitiques, scrofuleux, les êtres faibles, anémiés par la maladie, pour qui l'hiver est une menace, et le traitement par l'huile de foie de morue un supplice, me sauront gré de leur venir en aide.

Lorsque les grandes personnes s'administrent ou administrent à leurs enfants le liquide indigeste et lourd, elles pèchent soit par entêtement aux pratiques anciennes, soit par ignorance des progrès de la chimie et de la thérapeutique modernes. Les pleurs, les cris, les supplications des pauvres bébés à l'heure de la cuillerée nauséabonde, la révolte des petits estomacs, délicats et fragiles, les renvois pénibles, les digestions lourdes, tout cela constitue un véritable martyrologe inutile aujourd'hui, que, dans l'état actuel de la science, il y aurait barbarie à laisser se prolonger plus longtemps.

D'après le savant traité de chimie technique de M. Barruel, les huiles de foie de morue — il en est de différentes sortes — contiennent de l'oléine, de la margarine, une petite quantité d'acide butyrique et d'acide acétique libres, une matière foncée nommée gaduine, les principes de la bile, quelques sels, tels que chlorure, bromure et iodure de potassium; jaunes ou brunes, quel que soit le soin que l'on apporte à leur fabrication, elles conservent une odeur putride, une saveur repoussante et désagréable. Leur concours en médecine serait des plus précieux, sans cet inconvénient grave de voir certains malades les rejeter quelques minutes après les avoir absorbées.

Et c'est à la préoccupation de rendre plus supportables les huiles de foie de morue qu'obéirent médecins et chimistes en créant les émulsions.

Partiquement, l'émulsion ne répondit pas au but qu'on lui assignait; scientifiquement, — puisse-je ici ne chagriner personne, — elle fut une erreur. Pour masquer le mauvais goût des huiles de foie de morue, on imagina de les mélanger avec d'autres produits ayant des qualités à peu près analogues; chaque pharmacien eut sa formule, à laquelle il ajouta son nom, formule se rapprochant toujours sensiblement de celle-ci qui représente une des meilleures émulsions:

Huile de foie de morue	400 gr.
Glycérine pure à 30°	200 —
Saponine	1 —
Gomme arabique pulvérisée	20 —
Eau de laurier cerise	50 —
Hypophosphite de chaux	5 —
Hypophosphite de soude	5 —
Eau	320 —

et donne comme résultat une pommade liquide, sorte de mayonnaise à l'huile de foie de morue, d'ailleurs aussi difficile à ingérer et à digérer que l'huile elle-même, à laquelle venait s'ajouter un autre inconvénient. On remarquera, en effet, que dans la formule ci-dessus, l'huile de foie de morue figure pour un tiers environ, les deux autres tiers étant représentés par les produits spéciaux soi-disant destinés à en atténuer le mauvais goût. De sorte que, toutes proportions gardées, il faut absorber trois litres d'émulsion pour obtenir un résultat correspondant aux effets d'un seul litre d'huile de foie de morue. Or, la règle étant toujours, en thérapeutique, de réunir plus, sous un moindre volume, impose logiquement cette conclusion que, scientifiquement, les émulsions furent une erreur.

Longtemps, le problème demeura entier; lorsque — il y a trois ans environ — un chimiste distingué, du nom de J. Bouillot, adressa à l'Académie des sciences un rapport aux termes duquel il établissait que l'huile de foie de morue ne devait être considérée que comme un véhicule liquide dans lequel se trouvaient en dissolution des principes chimiques fort complexes, les uns iodés, les autres alcaloïdiques, principes qui constituent l'action active des huiles de foie de morue et qu'il extrayait de l'huile même.

Cette communication ne faisait, d'ailleurs, que compléter les remarquables travaux de MM. A. Gautier, membre de l'Institut, professeur de chimie à la Faculté de médecine de Paris, et L. Mourgues, sur les «Alcaloïdes de l'huile de foie de morue», alcaloïdes dont ils définissaient ainsi le mode d'action: Excitants puissants des oxydations intra-organiques.

Donc, il existe dans l'huile de foie de morue un certain nombre de principes bien définis d'alcaloïdes vrais, à propriétés physiologiques distinctes, mais toutes concurrentes. Ce bloc total d'alcaloïdes, parmi lesquels on distingue surtout la morrhuine et l'acide morrhuique constitue tout l'ensemble des principes actifs des huiles de foie de morue, et a reçu le nom de: Pangaduine. Et c'est un fait scientifique absolu qu'ainsi composée la Pangaduine aura toutes les propriétés de l'huile de foie de morue.

De l'ensemble de tous ces travaux, des expériences cliniques qui furent faites un peu partout, notamment dans certains hôpitaux et qui ne permettent pas de douter un instant de sa richesse médicamenteuse et de la scrupuleuse pureté de sa fabrication. On tira cette conclusion que non seulement la Pangaduine, contenant les alcaloïdes de l'huile de foie de morue était un médicament d'une action physiologique certaine, invariable, mais qu'elle présentait en outre le précieux avantage d'être sans goût, sans odeur désagréable, d'une digestibilité parfaite, pouvant se prendre en toute saison, et offrant, à volume égal, une énergie huit fois plus active que l'huile de foie de morue.

Ceux qu'en médecine, on pourrait appeler les rétrogrades firent remarquer que les huiles de foie de morue agissaient non seulement par leurs alcaloïdes, mais que la graisse représentée par l'oléine et la margarine dont elles étaient chargées fournissaient au corps humain, débilité par la maladie, les éléments de combustion, ou plus exactement le carbone, dont il a besoin pour lutter contre le froid.

La réponse des médecins qui préconisent la Pangaduine fut très simple: ils firent observer que, si la graisse est indispensable, il n'est pas nécessaire qu'elle soit putride aux principes actifs, à l'iode, aux alcaloïdes dont la Pangaduine est saturée; joignez, disent-ils, une alimentation grasse ayant, par exemple, le beurre pour base, ou mangez des sardines, dont se nourrissent principalement les morues, et vous obtiendrez un résultat supérieur à celui que l'huile de foie de morue vous aurait donné, car, en vivifiant le sang et les poumons de vos malades, vous n'irriterez pas leur goût et vous ne fatiguerez pas leur estomac déjà délabré.

Ce fut la dernière objection; j'ajouterai que la Pangaduine est un grand excitant de la nutrition générale et, partant, favorise la résistance organique.

Or, un malade qui mange est un malade sauvé.

En pharmacie, la Pangaduine se présente sous les formes suivantes: Dragées, Elixir, Sirop et Granulés et se trouve partout. Pour conclure, on peut dire qu'elle permet d'absorber d'une façon agréable, sous un petit volume, la valeur d'une plus grande quantité d'huile de foie de morue et qu'elle constitue véritablement le seul progrès réalisé sur ces huiles depuis qu'elles existent en thérapeutique.

77425d Georges LUDWIG.

PREUVE ÉVIDENTE

Que l'Emulsion Scott est le plus efficace de tous les remèdes.

JEANNE GALLON

Nous ne voulons pas ici vous dicter votre devoir quant au traitement à suivre pour votre enfant délicat. Ce serait vous offenser et nous nous en garderons bien; cependant, vous voudrez bien nous permettre d'insister sur l'importance qu'il y aurait à lui donner de l'Emulsion Scott. Il n'y a aucune raison sérieuse pour ne pas employer l'Emulsion Scott dans votre famille puisqu'au contraire vous pourrez en obtenir de surprenants résultats, ainsi que nous le prouve surabondamment notre expérience de chaque jour. Dans toutes les affections de la gorge et des poumons, dans les maladies du sang, l'amaigrissement et toutes tendances à la débilité vous ne pourrez trouver, comme efficacité aucun remède équivalent à l'Emulsion Scott; et nous ne connaissons pas de meilleure preuve à ceci que de citer les paroles mêmes des personnes qui, l'ayant employée, attestent bien haut ses mérites:

Orléans le 20 Juillet 1899.

Messieurs. Au moment où j'eus recours à votre Emulsion Scott ma petite fille était atteinte d'une coqueluche dont nous n'avions pu la débarrasser malgré tous les remèdes employés.

Cette pauvre enfant avait de continuels vomissements, elle ne pouvait prendre aucun repos car elle était constamment secouée par de violentes quintes de toux et elle ne tarda pas à tomber dans un grand état de faiblesse.

Votre Emulsion Scott nous fut recommandée; dès les premiers jours de son emploi les vomissements cessèrent, la toux diminua d'intensité; quinze jours après l'appétit reprit, et maintenant mon enfant se porte à merveille et est d'une constitution admirable.

Agréez, Messieurs, mes bien sincères remerciements. Gallon, 34, rue Guignegault.

En présentant l'Emulsion Scott au public, notre désir est de bien lui expliquer que ce remède est unique en son genre et n'a jamais pu être imité avec succès. L'Emulsion Scott rend acceptable à chacun l'huile de foie de morue; elle est douce au goût et facilite la digestion au lieu de l'alourdir. De plus la porportion spéciale d'hypophosphites de chaux et de soude et de glycérine qu'elle renferme, la rend de beaucoup plus efficace que toutes les autres préparations similaires, malheureusement trop souvent offertes au public. L'Emulsion Scott est profitable aux personnes de tout âge, leur donnant force et vitalité comme reconstituant de l'organisme. On reconnaîtra toujours la véritable Emulsion Scott à la marque de fabrique collée sur l'enveloppe extérieure de chaque flacon authentique.

Echantillon d'essai sera envoyé franco contre 0 fr. 50 de timbres adressés à: Delouche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine). 77289d

TOUTES LES MALADIES de la matrice et des organes de la femme, Tumeurs, Descentes et Hernies, sont immédiatement soulagées et vite guéries par les **CEINTURES NOUVELLES** ventrières élastiques et sans ressorts qui peuvent être portées nuit et jour sans occasionner aucune gêne même en travaillant. Le Catalogue illustré donnant tous les renseignements et la manière de prendre les mesures, est envoyé gratis et avec discrétion à toutes les personnes qui demandent à **M. CLAVERIE**, spécialiste breveté, 224, Faubourg St-Martin, Paris. 76875

Automobiles « MORS »

avec **MOTEURS** de 5, 6, 8, 10, 16, 24 chevaux

Courses gagnées en 1900

Course de l'Estérel: Nice-La Turbie

Course du Mille: Bordeaux-Perigueux-Bordeaux

Meeting d'Ostende: Gaillon

Paris-Toulouse-Paris (Course de l'Exposition

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Auguste Fraignac**, 52, rue de Lille, Roubaix. 77379

ESTOMAC, SANG, GOUTTE

Docteur BOLE

82, Grande-Rue, 82, en face la rue du Collège ROUBAIX

**Tous les jours, sauf le lundi, de